

Le Défi Road to Harley-Davidson Homecoming Règlement officiel

AUCUN ACHAT REQUIS. UN ACHAT OU UN PAIEMENT, QUEL QU'IL SOIT, N'AUGMENTE PAS VOS CHANCES DE GAGNER.

1. Commanditaire : Harley-Davidson Motor Company, Inc. 3700 W. Juneau Ave, Milwaukee, WI 53208 États-Unis **Administrateur :** Merkle Inc., 3000 Town Center, Suite 2100, Southfield, MI 48075, U.S.A. Le Commanditaire et l'Administrateur peuvent être rejoints par le biais du formulaire FAQ qui se trouve [ici](#).

2. Admissibilité : Le Défi Road to Harley Davidson Homecoming (la « Promotion » est ouvert uniquement aux résidents légaux des cinquante (50) états des États-Unis (y compris le District de Columbia), du Canada, de la France, de l'Allemagne, du Royaume-Uni et du Mexique, âgés d'au moins dix-huit (18) ans au moment de leur participation (« Participants »). La Promotion comprend six (6) tirages indépendants en « Période de participation mensuelle », un Jeu Gagnez instantanément, un Tirage au sort « Mensuel » d'un concours médias sociaux qui offre à tous les participants une chance de gagner des prix et des tirages du Grand prix qui offrent des prix sous forme de voyages aux résidents de chacun des pays (décrits dans les sections 5, 6 et 7). Un compte Instagram ou Twitter gratuit est requis pour participer à certains aspects de la Promotion; l'utilisation de ces réseaux sociaux est soumise aux conditions des plateformes pertinentes.

Il n'est pas nécessaire de posséder une moto (que ce soit de marque Harley Davidson ou d'une autre marque) ou d'avoir un permis de conduire pour moto afin de participer à cette promotion. Cependant, les Participants qui choisissent de gagner des participations en roulant doivent avoir le permis requis, porter l'équipement de sécurité approprié, y compris un casque, accepter de conduire de façon sécuritaire et responsable, et accepter tous les risques associés à la conduite.

Les employés de Harley-Davidson, Inc. et de ses concessionnaires et détaillants participants, de ses sociétés affiliées, de ses représentants commerciaux, de ses distributeurs et de ses agences de promotion et autres vendeurs, de Merkle Inc. et de leurs sociétés mères, sociétés affiliées, filiales, agences de service, entrepreneurs indépendants respectifs impliqués dans la promotion ainsi que la famille immédiate (parents, conjoints, y compris les conjoints de fait, frères et sœurs, enfants, grands-parents, petits-enfants, quel que soit leur lieu de résidence) et les membres du foyer de tous ces employés, ne sont pas admissibles.

Toute participation équivaut à l'acceptation entière et inconditionnelle de ce Règlement officiel par le participant. Les décisions du Commanditaire et de l'Administrateur sont définitives et exécutoires relativement à toutes les questions liées à la Promotion. Toutes les exigences présentées dans ce document doivent être remplies pour qu'un prix puisse être gagné. La Promotion comprend de multiples tirages de prix (« Loterie ou Tirage de prix ») et un jeu Gagnez instantanément (le « Jeu Gagnez instantanément »).

3. Conditions temporelles : La promotion commence le 1^{er} avril 2022 à 12 h 00, heure de l'Est (« HE ») et se termine le 30 septembre 2022 à 23 h 59, HE (la « Période promotionnelle »). Pour les résidents du Royaume-Uni, la promotion commence le 1^{er} avril 2022 à 5 h 00 TMG et se termine le 1^{er} octobre à 4 h 59 HE. Pour les résidents de l'Allemagne et de la France, la promotion commence le 1^{er} avril 2022 à 6 h 00 HEC et se termine le 1^{er} octobre à 5 h 59 HEC. Veuillez utiliser [l'horloge universelle](#) pour obtenir des renseignements sur les fuseaux horaires. Le participant est responsable de déterminer l'heure correspondante à sa région. Les serveurs de l'Administrateur et du Commanditaire sont tous deux des dispositifs officiels de mesure du temps pour cette Promotion.

La Promotion comprend six (6) tirages « mensuels » indépendants, un pour chaque « Mois » civil : avril, mai, juin, juillet, août et septembre et tirage du Grand prix. Chaque tirage mensuel aura lieu

le premier jour ouvrable suivant la fin du mois applicable. Le tirage du Grand prix aura lieu le 5 octobre 2022. Voir la section 4 pour tous les détails.

Étape : Certaines « activités » (définies ci-dessous dans la section 4) sont disponibles par Étape. Chaque Étape comprend deux (2) « Mois » tels que définis ci-dessous :

Étape 1 – Lancement vers la passion	Avril et mai
Étape 2 – De la marque à l'icône	Juin et juillet
Étape 3 – La voie à venir	Août et septembre

Mois : Certaines activités sont disponibles « Mensuellement ». Chaque Mois est défini comme commençant le 1^{er} jour du Mois à minuit HE et se terminant le dernier jour du Mois à 23 h 59 HE. Pour les résidents du Royaume-Uni, chaque Mois est défini comme commençant le 1^{er} jour du Mois à 5 h 00 TMG et se terminant le 1^{er} jour du Mois suivant à 4 h 59 TMG. Pour les résidents de la France et de l'Allemagne, chaque Mois est défini comme commençant le 1^{er} jour du Mois à 6 h 00 HEC et se terminant le 1^{er} jour du Mois suivant à 5 h 59 HEC.

Semaines : Certaines activités sont disponibles « de façon hebdomadaire ». Chaque Semaine est définie comme étant du vendredi à minuit jusqu'au jeudi à 23 h 59 HE, sauf pour la dernière Semaine, qui commencera un vendredi et se terminera le vendredi suivant à 23 h 59 HE. Pour les résidents du Royaume-Uni, chaque Semaine est définie comme étant du vendredi à 5 h TMG jusqu'au jeudi à 4 h 59 TMG, sauf pour la dernière Semaine, qui commencera un vendredi et se terminera le vendredi suivant à 4 h 59 TMG. Pour les résidents de la France et de l'Allemagne, chaque semaine est définie comme étant le vendredi à 6 h 00 TMG jusqu'au jeudi à 5 h 59 TMG, sauf pour la dernière semaine, qui commencera un vendredi à 5 h 59 TMG.

Jours Certaines activités sont disponibles « Tous les jours ». Chaque Jour est défini comme étant de minuit HE à 23 h 59 HE.

Pour le temps moyen de Greenwich (le Royaume-Uni) : Les « Jours » commencent à 5 h TMG et se terminent à 4 h 59 TMG le jour civil suivant.

Pour l'heure de l'Europe centrale (l'Allemagne et la France) : Les Jours commencent à 6 h 00 et se terminent à 5 h 59 HEC.

4. Comment s'inscrire (créer un compte) et participer : Pendant la Période de promotion, visitez <http://h-d.com/ride> (le « site Web de la Promotion ») pour créer votre « Compte » en remplissant et en soumettant le formulaire d'inscription, y compris votre prénom et votre nom de famille, une adresse courriel valide*, confirmez que vous avez au moins 18 ans et acceptez le présent Règlement officiel. (***REMARQUE** : Votre Compte sur le site Web de la Promotion et votre compte sur l'appli Harley Davidson® (« appli H-D ») doivent utiliser la même adresse courriel. Pour obtenir de plus amples détails, veuillez consulter la sous-section (vi) ci-dessous dans la description des Activités.)

(a) Obtenez des Écussons pour participer aux tirages mensuels/du Grand prix: Une fois que vous vous serez inscrit(e) et que vous aurez créé un compte, vous aurez l'occasion d'obtenir des « Écussons » en vous livrant à des « Activités » offertes par l'intermédiaire du site Web de la Promotion (voir la liste et la description ci-dessous). Les Écussons n'ont aucune valeur monétaire. Les Écussons ne peuvent être ni vendus ni échangés ou transférés de quelque manière que ce soit. Au gré du Participant, les Écussons peuvent être échangés contre des « Participations » au (a) tirage de prix mensuel en cours et (b) au tirage du Grand prix applicable au pays dans lequel réside le Participant, ou encore toute combinaison de ceux-ci. Pour être admissibles à un tirage mensuel particulier, les Participations doivent être soumises avant le dernier jour du Mois applicable. Les participations non gagnantes de chaque tirage de prix mensuel ne seront pas incluses dans le tirage de prix mensuel ultérieur. À la fin de la Période de promotion, s'il reste au Participant des Écussons dans son Compte,

ces Écussons seront automatiquement échangés contre des Participations au tirage du Grand prix associé au pays dans lequel réside le Participant.

(b) Jouez au jeu Gagnez instantanément : Une fois que vous vous serez inscrit(e) et que vous aurez créé un Compte, le Participant se verra accorder une (1) participation Jeu Gagnez instantanément à inscrire. Le Participant peut ensuite retourner sur le site Web de la Promotion chaque Jour pour obtenir une participation au Jeu Gagnez instantanément. Une fois rendu sur la page du Jeu Gagnez instantanément, suivez les liens et les instructions pour jouer au Jeu Gagnez instantané. Les résultats du Jeu Gagnez instantanément seront affichés instantanément. Les gagnants potentiels du Jeu Gagnez instantanément recevront par courriel les instructions à suivre aux fins de validation. Tous les gagnants potentiels feront l'objet d'une vérification avant l'attribution d'un prix quelconque. L'Administrateur est responsable du fonctionnement du Jeu Gagnez instantanément. Comme indiqué ci-dessus, les Participants peuvent retourner sur le site de la Promotion chaque Jour, se connecter à leur Compte et recevoir une (1) participation au Jeu Gagnez instantanément.

(c) Participez au Tirage au sort mensuel d'un concours médias sociaux : Chaque mois, vous pouvez participer en publiant du contenu sur Instagram ou Twitter. Consultez la section 7 pour connaître les exigences relatives à la participation à ces tirages de prix.

Limite : Chaque Participant peut retourner sur le site Web de la Promotion pour jouer au Jeu Gagnez instantanément chaque Jour pendant la Période de promotion. Le Participant peut se livrer aux Activités disponibles et obtenir des Écussons comme indiqué ci-dessous. Plusieurs participants ne peuvent pas utiliser la même adresse courriel. Toute tentative par tout Participant d'obtenir plus de participations au Jeu Gagnez instantanément ou d'Écussons que le nombre indiqué à l'aide de plusieurs adresses courriel, plusieurs identités, plusieurs inscriptions et plusieurs identificateurs de connexion, ou à l'aide de toute autre méthode, rend toutes les participations au jeu nulles, et fait en sorte que le participant pourrait être disqualifié du Concours. L'utilisation de n'importe quel système automatisé pour participer à la Promotion est interdite et entraîne une disqualification. Le Commanditaire n'est aucunement responsable de la perte, du retard, du caractère incomplet, non valide, illisible ou mal acheminé des inscriptions, lesquelles seront disqualifiées. En cas de conflit relié à une inscription ou à un jeu, le détenteur autorisé de l'adresse électronique utilisée pour soumettre l'inscription est considéré comme étant le participant ou le joueur. Le « détenteur autorisé de l'adresse de courriel » est la personne physique à qui une adresse de courriel est attribuée par un fournisseur de connexion Internet ou de services en ligne ou par toute autre entité responsable d'attribuer des adresses de courriel pour le domaine associé à l'adresse soumise. Les gagnants potentiels pourraient devoir prouver qu'ils sont les détenteurs autorisés des comptes en question.

Obtenez des Écussons en participant à l'une des Activités suivantes :

- i. **Jouez au Jeu Gagnez instantanément** : Pendant la Période de promotion, connectez-vous à votre Compte sur le site Web de la Promotion et suivez les liens et les instructions pour jouer au Jeu Gagnez instantanément. Si vous ne gagnez pas de Prix, vous obtiendrez un (1) Écusson. **Limite** : Vous pouvez jouer au Jeu Gagnez instantanément chaque Jour civil. **Limite** : Chaque Participant peut obtenir jusqu'à cent quatre-vingt-trois (183) Écussons pendant la Période de promotion en jouant au Jeu Gagnez instantanément.
- ii. **Regardez un récit vidéo d'un motocycliste** : Pendant la Période de promotion, connectez-vous à votre Compte sur le site Web de la Promotion, et suivez les liens et les instructions pour regarder la vidéo fournie en entier. Vous pouvez effectuer cette Activité une (1) fois par Mois en regardant la nouvelle vidéo disponible. Vous obtiendrez trois (3) Écussons pour regarder la vidéo disponible. **Limite** : Chaque Participant peut obtenir jusqu'à dix-huit (18) Écussons pendant la Période de promotion en regardant les vidéos.

- iii. Partagez cette promotion sur Twitter : Pendant la Période de promotion, connectez-vous à votre Compte sur le site Web de la Promotion et suivez les liens et les instructions pour publier le message prérempli au sujet de cette Promotion sur Twitter en cliquant sur le lien pour « tweeter ». Vous obtiendrez ainsi deux (2) Écussons. Vous pouvez obtenir des Écussons propres à cette activité une (1) fois par mois. Limite : Le Participant peut obtenir jusqu'à douze (12) Écussons pendant la Période de promotion en publiant le tweet du Commanditaire au sujet de cette Promotion sur Twitter.
- iv. Répondez à un Jeu-questionnaire hebdomadaire : Pendant la Période de promotion, connectez-vous à votre Compte sur le site Web de la Promotion et suivez les liens et les instructions pour répondre au Jeu-questionnaire hebdomadaire disponible. Il n'est pas nécessaire de répondre correctement aux questions du Jeu-questionnaire. Vous obtiendrez cinq (5) Écussons pour avoir rempli le Jeu-questionnaire. Un nouveau Jeu-questionnaire sera disponible chaque Semaine. Limite : Le participant peut obtenir jusqu'à cent trente (130) Écussons en remplissant chacun des jeux-questionnaires hebdomadaires pendant la Période de promotion.
- v. Répondez à un Sondage hebdomadaire : Pendant la Période de promotion, connectez-vous à votre Compte sur le site Web de la Promotion et suivez les liens et les instructions pour répondre à la question du Sondage hebdomadaire disponible. Vous obtiendrez un (1) Écusson pour avoir répondu à la question du Sondage hebdomadaire disponible. Chaque semaine, une nouvelle question apparaîtra dans le cadre du Sondage. Limite : Le participant peut obtenir jusqu'à vingt-six (26) Écussons en répondant à toutes les questions du Sondage hebdomadaire pendant la Période de promotion.
- vi. Obtenez des Écussons en utilisant l'Appli mobile Harley Davidson. Pour obtenir des participations pour les trois (3) Activités énumérées ci-dessous, vous devrez télécharger l'Appli H-D sur votre appareil mobile, créer un compte et permettre à l'Appli de suivre votre emplacement. L'Appli H-D téléchargeable sans frais, quoi qu'elle soit soumise à ses conditions d'utilisation. **Des frais de données s'appliquent à l'utilisation de l'Appli H-D.** Consultez votre fournisseur de services sans fil pour connaître les coûts de données applicables.
- i. Consultez « Routes with Clout » dans l'Appli mobile Harley Davidson : Pendant la Période de promotion, connectez-vous à votre Compte sur le site Web de la Promotion et suivez les liens et les instructions pour accéder à « Routes with Clout » (les routes mises en vedette ont été sélectionnées par le Commanditaire) dans l'Appli mobile Harley Davidson. Le Participant obtiendra un (1) Écusson pour avoir visionné chaque « route » mise en vedette la prochaine fois que le Participant se connectera au site Web de la Promotion. Trois (3) routes seront présentées à chaque Étape.

Autrement : Pour les résidents des **États-Unis** qui n'ont pas l'Appli H-D, vous pouvez obtenir jusqu'à trois (3) Écussons à chaque Étape en prenant les mesures suivantes pendant chaque Étape : cliquez [ICI](#) et suivez les instructions pour réclamer trois (3) Écussons applicables à l'Étape concernée.

Limite : Le Participant peut obtenir jusqu'à neuf (9) Écussons pendant la Période de promotion par le biais de cette Activité ou de l'utilisation de la méthode alternative, le cas échéant.

- ii. Enregistrez-vous chez tout concessionnaire Harley Davidson : Localisez et visitez un concessionnaire Harley Davidson. Une fois arrivé(e) (vous n'êtes pas obligé(e) d'entrer), ouvrez l'Appli H-D et suivez les liens et les instructions pour « vous enregistrer ». Vous pouvez vous enregistrer une (1) fois à chaque Étape et vous obtiendrez alors dix (10) Écussons pour chaque enregistrement. Le Participant aura environ 1 à 2 jours ouvrables

après s'être enregistré à l'aide de son Appli HD pour réclamer et racheter les Écussons auxquels il aura droit. **Limite** : Le Participant peut obtenir jusqu'à trente (30) Écussons pendant la Période de promotion pour s'être enregistré chez tout concessionnaire Harley-Davidson.

Autrement : Pour les résidents des **États-Unis et du Royaume-Uni**, vous pouvez obtenir dix (10) Écussons à chaque Étape en prenant les mesures suivantes pendant chaque Étape : cliquez [ICI](#) et suivez les instructions pour réclamer dix (10) Écussons applicables à l'Étape concernée.

Limite : Le Participant peut obtenir jusqu'à trente (30) Étapes pendant la Période de promotion par le biais de cette Activité ou de l'utilisation de la méthode alternative, le cas échéant.

- iii. Joignez-vous au Défi-moto sur l'Appli H-D pour obtenir des Écussons en relevant les défis : ***En participant à cette Activité, le Participant doit détenir un permis de conduire pour moto complet et valide, porter tout l'équipement de sécurité requis par la loi, y compris un casque, accepter de conduire de façon sécuritaire et responsable et accepter tous les risques associés à la conduite.*** Pour les Participants en Allemagne, les dispositions particulières en matière de responsabilité énoncées dans la section 9. Tout d'abord, le Participant doit trouver le Défi-moto (il y aura un Défi-moto associé à chaque Étape) dans l'Appli H-D et y adhérer. Ensuite, le Participant doit remplir le Profil dans l'Appli, y compris l'ajout de renseignements sur la moto du Participant (*il n'est pas nécessaire de se promener en H-D, ni de posséder une moto de cette marque*). Enfin, le Participant peut alors commencer à enregistrer des balades. Le Participant peut obtenir des Écussons en franchissant des « Niveaux » dans le cadre de chacun des Défis-moto, comme indiqué dans les tableaux suivants. Le Participant aura environ 1 à 2 jours ouvrables après avoir franchi le Niveau applicable pour réclamer et racheter les Écussons auxquels il aura droit.

Pour l'Étape 1 – Lancement vers la passion :

Défis-moto	Milles/Kilomètres	Écussons obtenus
Niveau 1	Retracez votre première balade (au moins 1,6 kilomètres/1 mille)	10
Niveau 2	Franchissez 92 milles/148 kilomètres	20
Niveau 3	Franchissez un total cumulatif de 1 903 milles/3 062,6 kilomètres	30

Pour l'Étape 2 - De la marque à l'icône

Défis-moto	Milles/Kilomètres	Écussons obtenus
Niveau 1	Faites un voyage de fin de semaine (au moins 1,6 kilomètres/1 mille)	10
Niveau 2	Franchissez 1 498 milles/2 410 kilomètres	20
Niveau 3	Franchissez un total cumulatif de 3 497 milles/5 628 kilomètres	30

Pour l'Étape 3 – La route à venir

Défis-moto	Milles/Kilomètres	Écussons obtenus
------------	-------------------	------------------

Niveau 1	Route que vous avez toujours voulu parcourir en moto (au moins 1,6 kilomètres/1 mille)	10
Niveau 2	Franchissez 120 milles/193 kilomètres chaque semaine (à compter du 5 août 2022) pendant toute période de quatre semaines consécutives au cours de l'Étape 3	20
Niveau 3	À compter du 5 août 2022, franchissez au moins 36 milles/58 kilomètres chaque semaine pendant toute l'Étape 3	30

Autrement : Pour les résidents des **États-Unis, du Royaume-Uni et de la France**, les participants peuvent obtenir soixante (60) Écussons par Étape en prenant les mesures suivantes pendant chaque Étape : cliquez [ICI](#) et suivez les instructions pour réclamer soixante (60) Écussons applicables à chaque Étape.

Limite : Le Participant peut obtenir jusqu'à cent quatre-vingts (180) Écussons pendant la Période de promotion par l'entremise de cette Activité ou l'utilisation de la méthode alternative, le cas échéant.

5. Fonctionnement du Jeu Gagnez instantanément : Il y aura mille neuf cents (1 900) temps gagnants qui seront générés par ordinateur, un pour chaque prix offert. Si vous êtes le premier Participant à jouer au Jeu Gagnez instantanément au moment d'un tirage ou après l'un des tirages générés au hasard, vous serez considéré(e) comme un gagnant potentiel instantané du prix mentionné. **TOUS LES GAGNANTS POTENTIELS FERONT L'OBJET D'UNE VÉRIFICATION PAR LE COMMANDITAIRE OU L'ADMINISTRATEUR, DONT LES DÉCISIONS SONT FINALES ET CONTRAIGNANTES EN CE QUI A TRAIT À LA PROMOTION. UN PARTICIPANT N'EST PAS LE GAGNANT D'UN PRIX, MÊME SI LE JEU GAGNEZ INSTANTANÉMENT DEVRAIT L'INDIQUER, À MOINS QUE ET JUSQU'À CE QUE LE PARTICIPANT SOIT ADMISSIBLE, ET QUE LE GAGNANT POTENTIEL, AIT ÉTÉ VÉRIFIÉ (Y COMPRIS LE FAIT DE RÉPONDRE CORRECTEMENT À UNE QUESTION RÉGLEMENTAIRE DESTINÉE AUX GAGNANTS CANADIENS) ET QUE LE PARTICIPANT AIT ÉTÉ INFORMÉ QUE LA VÉRIFICATION EST TERMINÉE.** LE COMMANDITAIRE N'ACCEPTERA PAS LES CAPTURES D'ÉCRAN OU AUTRE PREUVE DE GAIN AU LIEU DE SON PROCESSUS DE VALIDATION. UN JEU QUI EST EFFECTUÉ APRÈS LA DÉFAILLANCE QUELCONQUE DU SYSTÈME EST JUGÉ UN JEU DÉFAILLANT ET EST RÉPUTÉ NUL, ET IL NE SERA PAS HONORÉ.

Prix du Jeu Gagnez instantanément :

Description des prix	Quantité	VAD
Carte Visa ^{MD} prépayée de 10 \$ US*	850	10 \$ US (d'une valeur approximative de 12,50 \$ CA; 8,8 €; £ 7,30; 200 MXN)
Carte Visa ^{MD} prépayée de 25 \$ US	650	25 \$ US (d'une valeur approximative de 31 \$ CA; 22 €; £ 18,30; 500 MXN)
Carte Visa ^{MD} prépayée de 50 \$ US.	400	50 \$ US (d'une valeur approximative de 62,50 \$ CA; 44 €; £ 37; 1 020 MXN)

Les chances de gagner un prix du Jeu Gagnez instantanément dépendent du nombre de prix offerts dans le cadre du Jeu Gagnez instantanément et du moment de la participation au Jeu Gagnez instantanément.

**Voir les détails sur ces prix ci-dessous dans la section 6.*

6. Tirages mensuels et du Grand prix: Les décisions de l'Administrateur concernant la sélection des gagnants potentiels sont définitives et exécutoires. L'Administrateur sélectionnera au hasard

les gagnants pour chaque tirage de prix mensuel parmi toutes les participations désignées pour les tirages de prix mensuels applicables et les tirages du Grand prix aux dates indiquées dans la Section 3 ou vers ces dates.

SOIXANTE-DIX (76) GRANDS PRIX : Les Grands prix seront remis comme suit :

Pays	Nombre de prix remis
50 États-Unis et au District de Columbia	24
Canada	12.
Allemagne	15.
France	11
Royaume-Uni	10
Mexique	5

Un voyage pour le gagnant et un (1) invité à destination de Milwaukee, Wisconsin, aux États-Unis, pour participer à la célébration du 120^e anniversaire de Harley Davidson (été 2023). Le forfait de voyage se compose de ce qui suit : un billet d'avion aller-retour pour deux (2) en classe économique au départ d'un grand aéroport situé près de la résidence du gagnant (déterminé par le Commanditaire à son unique discrétion) à destination de Milwaukee, Wisconsin; quatre (4) nuits d'hébergement dans un hôtel déterminé par le Commanditaire à son unique discrétion (chambre individuelle, occupation double); un transport terrestre aller-retour entre l'aéroport et l'hôtel; une navette assurant le déplacement des groupes depuis l'hôtel jusqu'à l'événement de célébration de Harley Davidson, et 500 \$ US d'argent de poche. Les dates de voyage seront communiquées aux gagnants confirmés d'ici avril 2023. La valeur réelle peut varier en fonction des fluctuations de prix des billets d'avion, des fluctuations du taux de change et de la distance entre le lieu de départ et la destination. Le gagnant ne recevra pas la différence entre la valeur réelle et la valeur approximative au détail. Si le gagnant est mineur dans la région où il réside, le compagnon de voyage doit être son parent ou tuteur légal. Valeur approximative au détail (« VAD ») : pour les gagnants américains, la VAD est de 4 994 \$ US; pour les gagnants canadiens, la VAD est de 4 485 \$ CA; pour les gagnants allemands, la VAD est de 4 550 €; pour les gagnants français, la VAD est de 5 650 €; pour les gagnants britanniques, la VAD est de £ 4 335; et pour les gagnants mexicains, la VAD est de 79 975 MXN. La valeur réelle peut varier en fonction des fluctuations de prix des billets d'avion, des fluctuations du taux de change et de la distance entre le lieu de départ et la destination. Le gagnant ne recevra pas la différence entre la valeur réelle et la valeur approximative au détail.

Un (1) prix sera attribué chaque mois comme suit :

DEUX (2) PRIX DE VOYAGE OFFERTS PAR EAGLE RIDER (1 attribué comme prix mensuel d'avril et comme prix mensuel de juillet) : Un voyage guidé en moto pour le gagnant et son invité aux États-Unis offert par Eagle Rider sous forme de carte-cadeau électronique Eagle Rider d'une valeur de 4 000 \$ US. Le gagnant sera responsable des coûts supplémentaires si le gagnant choisit un voyage qui coûte plus de 4 000 \$ US. Il incombe au gagnant et à son invité de s'assurer de respecter les règles de Eagle Rider en tout temps pendant le voyage Eagle Rider. Le Commanditaire ou l'Administrateur ne sera responsable d'aucune décision de Eagle Rider de refuser la participation du gagnant et de son invité au voyage Eagle Rider ou d'annuler leur voyage Eagle Rider pour non-conformité aux règles Eagle Rider. Le prix du voyage Eagle Rider est organisé et géré par Eagle Rider. Le gagnant recevra également un billet d'avion aller-retour pour deux (2) en classe économique au départ d'un grand aéroport situé près de la résidence du gagnant (déterminé par le Commanditaire à son unique discrétion) vers l'une des destinations américaines suivantes où les voyages Eagle Rider sont offerts : Los Angeles, CA, Las Vegas, NV, Albuquerque, NM et Denver, CO. Le billet d'avion doit être utilisé au plus tard le 12/31/23. Voir ci-dessous pour connaître toutes les restrictions associées aux prix de voyage.

Un voyage d'une valeur approximative de 6 600 \$ US, £ 4 900, 5 950 €, 8 300 \$ CA ou 136 200 MXN). La valeur réelle peut varier en fonction des fluctuations de prix des billets d'avion, des fluctuations du taux de change et de la distance entre le lieu de départ et la destination. Le gagnant ne recevra pas la différence entre la valeur réelle et la valeur approximative au détail.

QUATRE (4) PRIX SOUS FORME DE CARTE PRÉPAYÉE (1 attribué comme prix mensuel de mai, 1 attribué comme prix mensuel de juin, 1 attribué comme prix mensuel d'août et 1 attribué comme prix mensuel de septembre): Une carte Visa prépayée de 500 \$ US. VAD : 500 \$ US (d'une valeur approximative de £ 375, 440 €, 640 \$ CA ou 10 400 MXN).

Pour toutes les cartes Visa prépayées : Votre paiement sera livré par courriel avec des instructions pour réclamer votre carte Visa prépayée. Vous devez réclamer votre carte dans les trois mois suivant la date d'envoi du courriel contenant les instructions. Votre droit de réclamer ce paiement expirera après cette date. Ces récompenses peuvent être utilisées partout où Visa^{MD} est acceptée dans le monde entier et où les fonds sont en devise américaine et non en devise locale. Cette carte est émise par The Bancorp Bank, Member FDIC, conformément à l'autorisation d'utilisation de Visa U.S.A. Inc. Votre utilisation de la carte prépayée est régie par la [Convention](#) de titulaire de carte, et certains frais peuvent s'appliquer. Plus précisément, la Convention de titulaire de carte stipule que si vous effectuez un achat dans une devise autre que la devise dans laquelle la Carte a été émise, l'Émetteur peut imposer des Frais de conversion de devises équivalant à 2 % du montant de la transaction et conservera ce montant en contrepartie de ses services. Les transactions effectuées à l'extérieur des 50 états des États-Unis et du District de Columbia sont également assujetties à ces frais de conversion de devises même si elles sont effectuées en devise américaine. Il ne s'agit pas d'une carte-cadeau. Veuillez noter que les cartes prépayées sont assujetties à une date d'expiration, alors portez une attention particulière à la date d'expiration de la carte.

Les chances de gagner un Grand prix ou un Prix mensuel dépendent du nombre de participations admissibles désignées pour le tirage du prix applicable.

Pour tous les prix de voyage : Le gagnant doit voyager aux dates déterminées par le Commanditaire à son unique discrétion ou il devra renoncer au prix. Si le gagnant n'est pas en mesure de voyager en raison de restrictions liées à la COVID-19, y compris en ce qui concerne toute exigence de vaccination, le prix sera annulé. Le voyage doit être réservé au moins trente (30) jours avant le départ. Le billet d'avion et la chambre d'hôtel dépendent des disponibilités. Le voyage doit être aller-retour. Le Commanditaire déterminera la société de transport aérien et l'itinéraire des vols à son unique discrétion. Aucun remboursement ni dédommagement ne sera offert en cas d'annulation ou de retard de tout vol. Le voyage est sujet aux conditions énoncées dans les présentes Règles officielles ainsi qu'aux conditions de la société de transport aérien désignée par le Commanditaire, qui seront indiquées dans les conditions du billet d'avion. Le gagnant est entièrement et exclusivement responsable de tous les frais liés au voyage qui ne sont pas explicitement couverts dans la description du prix ci-dessus, incluant les services de transport routier, les repas, les dépenses accessoires, les pourboires, les tarifs pour voyageurs, les frais douaniers, les frais de la société de transport aérien, les suppléments, les frais d'aéroport, les frais de service, les frais d'installations, les frais personnels à l'hôtel, les frais de sécurité et les taxes. À moins qu'il ne s'agisse d'un enfant du gagnant, les compagnons de voyage doivent être âgés d'au moins dix-huit (18) ans à la date du départ et emprunter le même itinéraire au même moment que le gagnant. Si le gagnant est mineur dans la région où il réside, le compagnon de voyage doit être son parent ou tuteur légal. Le compagnon de voyage doit signer des dégagelements de responsabilité/autorisations publicitaires avant l'émission de tout document de voyage. Le gagnant et les compagnons de voyage sont entièrement responsables de l'obtention d'un passeport valide et de tout autre document (y compris un visa, s'il est requis) nécessaire pour voyager à l'étranger, le cas échéant. Des restrictions, conditions et limitations en lien avec le voyage peuvent s'appliquer. Le gagnant et ses compagnons de voyage sont responsables de se conformer à toutes les exigences relatives à la COVID-19 établies par la compagnie aérienne, les hôtels, les lieux de

l'événement ou d'autres fournisseurs offrant des services qui font partie du prix de voyage. Le non-respect des exigences obligatoires en matière de COVID-19 peut entraîner l'annulation du prix ou des aspects du prix. L'annulation de tout aspect du voyage en raison du non-respect de ces exigences n'aura aucune incidence sur la valeur du voyage telle que signalée sur un formulaire 1099 de l'IRS (applicable aux gagnants américains seulement). Si le Commanditaire juge, à son entière discrétion, qu'un vol d'avion n'est pas nécessaire en raison de la proximité de l'emplacement du gagnant, un billet de transport terrestre sera remis au lieu d'un billet d'avion aller-retour. Le Commanditaire ne remplacera pas les billets, les coupons, ni les certificats perdus, endommagés ou volés.

Pour tous les prix : Aucun équivalent en espèces du prix ne sera attribué au gagnant. Les prix ne sont pas transférables, et aucune substitution ne sera accordée, sauf comme stipulé aux présentes et à l'entière discrétion du Commanditaire. Le Commanditaire se réserve le droit de remplacer un prix ou un composant de celui-ci par un prix ou un composant de prix de valeur égale ou supérieure en cas d'indisponibilité du prix d'origine pour quelque raison que ce soit. Les gagnants sont responsables des taxes et frais d'état/nationaux qui sont associés à la réception des prix ou à leur utilisation. Les gagnants qui résident aux États-Unis recevront un formulaire 1099 de l'IRS dans lequel ils doivent déclarer la valeur totale de tous les prix reçus lorsque la valeur totale de tous les prix reçus est de 600 \$ US ou plus.

Limite relative aux prix : Limite d'un (1) Grand prix, d'un (1) Prix mensuel et d'un (1) Prix d'un concours médias sociaux (décrit ci-dessous) et d'un (1) prix du Jeu Gagnez instantanément par personne pendant la Période de promotion.

7. Tirage au sort mensuel d'un concours médias sociaux : Pour participer à ce tirage mensuel, le Participant doit avoir un compte **Twitter ou Instagram** personnel et public (chacun étant un « Compte de réseau social »). La création de chaque Compte de réseau social est gratuite, quoi qu'elle soit assujettie aux modalités applicables (<http://twitter.com/tos>), ou (<http://instagram.com/about/legal/terms/#>). Des frais de connexion Internet, le cas échéant, s'appliquent. Si vous participez à l'aide d'un appareil mobile, **des frais de données peuvent s'appliquer**. Consultez le réseau de votre fournisseur de services sans fil pour connaître les frais de données standard. Prenez les mesures suivantes pour participer :

- a. Au cours de chaque Mois, créez une photo ou une vidéo sur Instagram ou Twitter qui répond à l'invite mensuelle située sur le site Web de la Promotion. Aucun achat des produits du Commanditaire n'est requis. *Ni votre Photo ni votre Vidéo ne doivent inclure de référence, positive ou négative, aux produits ou services du Commanditaire. L'inclusion d'une référence ou d'une image n'améliorera pas vos chances de gagner un prix.*
- b. Suivez le mot-clic @HarleyDavidson sur le réseau social applicable que vous utiliserez pour participer à ce tirage de prix;
- c. Publiez votre photo ou votre vidéo sur Instagram ou Twitter et incluez le mot-clic #HD120Sweepstakes (pour les résidents des États-Unis, du Canada et du Royaume-Uni), le mot-clic #HD120Gewinnspiel (pour les résidents de l'Allemagne), le mot-clic #HD120Concours (pour les résidents de la France), ou le mot-clic #HD120Concurso (pour les résidents du Mexique) dans votre Tweet ou votre légende originale sur Instagram;
- d. Une fois que vous participez, conservez votre pseudonyme Instagram ou Twitter jusqu'à ce que les prix soient remis (si vous changez de pseudonyme, le Commanditaire ne pourra pas vous rejoindre);
- e. Suivez toutes les « Restrictions en matière de contenu » énumérées ci-dessous; et
- f. **REMARQUE** : Les tweets partagés ainsi que les histoires et publications sur Instagram où le mot-clic est inclus dans un commentaire plutôt que dans la légende de la publication originale ne seront pas considérés comme des participations.

Restrictions relatives au contenu pour votre participation au tirage au sort d'un concours médias sociaux :

- Votre tweet/publication doit être une œuvre originale de votre part;
- Votre tweet/publication ne doit pas présenter une conduite en motocyclette qui serait jugée dangereuse ou en violation des règlements applicables;
- Votre tweet/publication ne doit pas transmettre de réclamations concernant les produits ou services du Commanditaire qui seraient jugées non fondées ou trompeuses si elles étaient faites par le Commanditaire;
- Votre tweet/publication ne doit pas dénigrer le Commanditaire ou toute autre partie;
- Vous devez avoir la permission d'inclure les noms ou les ressemblances d'autres personnes et d'accorder la description ci-dessous dans la section intitulée Utilisation par le Commanditaire du Contenu de participation au tirage au sort d'un concours médias sociaux. Vous ne devez inclure des mineurs dans votre tweet ou publication que s'ils sont vos enfants/pupilles. Le participant doit être en mesure de fournir, sur demande, ces permissions sous une forme jugée acceptable par le Commanditaire.
- Votre tweet ou publication ne doit pas contenir de matériel qui viole ou enfreint les droits d'autrui et ne peut donc pas inclure de logos, de marques de commerce ou toute propriété intellectuelle autre que celle du Commanditaire;
- Votre tweet ou publication ne doit pas faire référence à l'alcool, aux drogues illégales, au tabac ou aux armes à feu/armes, à toute activité qui est ou semble dangereuse, ou à toute plateforme politique;
- Votre tweet ou publication ne peut pas être indécent, obscène, sexuellement explicite ou haineux et ne doit pas inciter à l'intolérance, au racisme, à la haine ou au préjudice à l'endroit de tout groupe ou individu, ni inciter à la discrimination fondée sur la race, le sexe, la religion, la nationalité, le handicap, l'orientation sexuelle ou l'âge; et
- Votre tweet ou publication ne peut pas être délictueux, diffamatoire, ou dénigrant à l'endroit du Commanditaire ou de toute autre personne ou partie, ni contenir de matériel illégal de quelque façon que ce soit.

Si votre tweet/publication est conforme à toutes les exigences ci-dessus, vous obtiendrez une (1) participation au tirage de prix mensuel applicable (associé à la date et à l'heure de votre publication sur les médias sociaux). Limite : Vous pouvez participer une (1) fois par mois pour le tirage au sort mensuel du concours médias sociaux.

Utilisation par le Commanditaire du Contenu de participation au tirage au sort d'un concours médias sociaux : Les tweets/publications constituent le consentement du participant à accorder au Commanditaire une licence libre de redevance, irrévocable et non exclusive l'autorisant à utiliser, à reproduire, à modifier, à publier, à créer des œuvres dérivées et à exposer ces soumissions, en tout ou en partie, pendant toute la période de protection de la soumission en vertu des droits de propriété intellectuelle pertinents et à l'inclure dans d'autres œuvres, de toute forme, de toute technologie et sur tout support qui existe ou qui existera, à toute fin, notamment à des fins promotionnelles ou de marketing. Sur demande, le participant devra signer tout document requis pour que le Commanditaire ou ses délégués puissent se prévaloir des droits non exclusifs que le participant accorde au Commanditaire pour utiliser la Participation au tirage au sort d'un concours médias sociaux. Pour éviter tout doute, ce paragraphe ne concerne pas le consentement à titre de base juridique pour le traitement des données personnelles au sens du Règlement général sur la protection des données.

Tirage au sort mensuel d'un concours médias sociaux : Le premier jour ouvrable suivant la fin de chaque Période de participation mensuelle, l'Administrateur sélectionnera au hasard un (1) gagnant parmi toutes les Participations sous forme de publications sur les médias sociaux conformes pendant chaque Période de participation mensuelle applicable. Pendant chacune des six (6) Périodes de participation mensuelles, le Commanditaire attribuera un (1) prix : Carte Visa prépayée de 100 \$ US (d'une valeur approximative de 125 \$ CAD; 88 €;

£ 73,60; 2 040 MXN). Les modalités de la carte prépayée fournie ci-dessus dans la section 6 s'appliquent.

8. Vérification des gagnants potentiels (s'applique à tous les prix) : La réception d'un prix dépend du respect du présent Règlement officiel. Les gagnants potentiels seront avisés par courriel (les gagnants d'un tirage au sort mensuel d'un concours médias sociaux seront avisés par @HarleyDavidson par l'entremise de la plateforme de média social utilisée). Les gagnants potentiels peuvent être tenus de fournir leur nom, leur adresse courriel, leur adresse postale à domicile (les boîtes postales peuvent ne pas être autorisées) et leur date de naissance pour confirmer leur admissibilité et aux fins de la remise du prix dans les dix (10) jours suivant la date d'envoi de l'avis ou de la tentative d'avis, afin de réclamer leur prix. Chaque gagnant potentiel (parent/tuteur légal si le gagnant est mineur dans son lieu de résidence) d'un prix de voyage (ou un gagnant américain ayant gagné des prix dont la valeur globale est égale ou supérieure à 600,00 \$) devra signer et renvoyer une déclaration de conformité, une exonération de responsabilité et, lorsque cela n'est pas interdit, une décharge de publicité (« Déclaration ») qui doit être reçue par l'Administrateur, dans les dix (10) jours suivant la date d'envoi de l'avis ou de la tentative d'avis, afin de réclamer le prix. **Il existe un risque inhérent d'exposition à la COVID-19 dans tout lieu public où des personnes sont présentes. La COVID-19 est une maladie contagieuse qui peut entraîner une maladie grave et la mort. En acceptant l'un des prix de voyage, y compris les voyages aériens et la présence aux événements, les gagnants et les invités du gagnant assument volontairement tous les risques liés à l'exposition à la COVID-19.**

Si un gagnant potentiel est résident canadien, il devra répondre correctement à une question réglementaire dans un délai limité et sans assistance afin d'être admissible à recevoir un prix. Si le gagnant potentiel d'un prix ne peut être rejoint, ne signe pas ou ne retourne pas la Déclaration ou ne fournit pas d'autres informations exigées, ne répond pas correctement à la question réglementaire (s'il s'agit d'un canadien) ou si le prix est retourné pour motif de livraison impossible, le gagnant potentiel renonce au prix. Si un gagnant potentiel d'un prix d'une valeur supérieure à 25 \$ devait être disqualifié ou devait refuser le prix pour n'importe quelle raison, le Commanditaire décernera le prix en question à un autre gagnant par un tirage au sort parmi le reste des participations admissibles. Il y aura un maximum de trois (3) tirages supplémentaires, après quoi le prix demeurera non décerné. Les prix non réclamés d'une valeur de 25 \$ ou moins ne seront pas accordés. Les prix seront envoyés environ 10 à 12 semaines après la confirmation des gagnants.

9. Décharge : En recevant un prix, à l'exception de toute responsabilité qui ne peut être exclue en vertu de la loi, le gagnant accepte de libérer et de dégager le Commanditaire, Merkle Inc. et ses filiales, sociétés affiliées, fournisseurs, distributeurs, agences de publicité/promotion et chacune de ses sociétés mères respectives ainsi que les dirigeants, administrateurs, employés et agents de chacune de ces sociétés (collectivement, les « Parties libérées ») de toute réclamation ou cause d'action, y compris, mais sans s'y limiter, les blessures corporelles et/ou le décès (qui se limite aux États-Unis et au Canada), ou les dommages ou la perte de biens, découlant de la participation à la Promotion ou de la réception ou de l'utilisation ou de la mauvaise utilisation d'un prix.

Pour les participants résidant en Allemagne : La décharge ne s'applique pas en cas de préméditation ou de négligence grave de la part des Parties exonérées. Il en va de même en cas de violation des obligations contractuelles fondamentales. Dans la mesure où la violation du contrat est involontaire, la responsabilité des Parties exonérées pour les dommages-intérêts est limitée au dommage généralement prévisible. La responsabilité des Parties exonérées en cas d'atteinte coupable à la vie, à l'intégrité physique ou à la santé d'autrui, ainsi que la responsabilité au titre de la loi sur la responsabilité du fait des produits ne sont pas affectées. Toute responsabilité non expressément prévue ci-dessus est exclue.

10. Publicité : Sauf en cas d'interdiction et sous réserve du consentement du gagnant, le Commanditaire et ses agents peuvent utiliser le nom, l'image, la photographie, la voix, les opinions

et/ou la ville et la province/l'État du gagnant à des fins promotionnelles sur quelque support que ce soit, n'importe où dans le monde, sans rémunération ni contrepartie supplémentaire (pour les participants français, pendant une période de deux (2) ans).

11. Conditions générales : Le commanditaire se réserve le droit d'annuler, de suspendre et/ou de modifier la Promotion, en tout ou en partie, et sans avis individuel, dans l'éventualité où une activité frauduleuse, une panne technique, une erreur humaine ou tout autre facteur compromettrait l'intégrité ou le bon fonctionnement de la Loterie/du Tirage de prix ou du Jeu Gagnez instantanément, comme déterminé par le Commanditaire à son entière discrétion et sous réserve de l'approbation de la Régie des alcools, des courses et des jeux. Dans un tel cas, le commanditaire se réserve le droit de décerner les prix au hasard parmi les participations ou les jeux admissibles reçus jusqu'au moment de la déficience. Le Commanditaire se réserve le droit de disqualifier, à son entière discrétion, toute personne qui tente d'influencer indûment le processus de participation ou le fonctionnement de la Loterie/du Tirage de prix ou du Jeu Gagnez instantanément, ou qui ne respecte pas le Règlement officiel de cette Promotion ou de toute autre activité promotionnelle, ou qui agit de façon antisportive ou perturbatrice. Toute tentative par une personne d'influencer indûment le déroulement légitime de la Loterie/du Tirage de prix ou du Jeu Gagnez instantanément peut constituer une infraction du droit pénal et civil, et advenant une telle tentative, le Commanditaire se réserve le droit d'intenter un recours en dommages-intérêts contre l'auteur d'une telle tentative dans la mesure permise par la loi. La non-application de toute disposition de ce Règlement officiel par le Commanditaire ne représente pas le renoncement à ladite disposition par ce dernier.

12. Limites de responsabilité : Les Parties déchargées ne sont pas responsables de : (1) tout renseignement incorrect ou inexact, même si la source est un participant, une erreur d'impression ou une erreur de programmation ou de matériel utilisé dans la Promotion ou associé à celle-ci; (2) les pannes techniques de toutes sortes, y compris, mais sans s'y limiter, les défauts de fonctionnement, les interruptions et les déconnexions au niveau de l'Appli H-D, du site Web de la Promotion, de lignes téléphoniques, de matériel de réseautage et de logiciels; (3) toute intervention humaine non autorisée dans n'importe quel aspect du processus de participation ou du déroulement de la Promotion; (4) de toute erreur technique ou humaine liée à l'administration de la Promotion ou au traitement des participations; ou (5) de toute blessure ou de tout dommage aux personnes ou aux biens résultant directement ou indirectement, en tout ou en partie, de la participation du participant à la Promotion ou de la réception ou de l'utilisation ou de la mauvaise utilisation de tout prix, et ce. dans la mesure permise par la loi. Si, pour toute raison, on confirme que la participation d'un participant au Jeu Gagnez instantanément ou l'un de ses écussons a été supprimé, perdu ou autrement détruit ou corrompu par erreur, le participant n'a aucun recours. Aucun prix supplémentaire ne sera remis par rapport au nombre de prix indiqué. Dans l'éventualité où, pour une raison de production, d'ordre technique, d'alimentation, de programmation ou autre, plus de prix que la quantité de prix indiquée dans le présent Règlement officiel devenaient disponibles ou étaient réclamés, le Commanditaire se réserve le droit de décerner seulement le nombre de prix indiqué aux présentes au moyen d'un tirage au sort parmi tous les prix légitimes, non décernés et admissibles.

13. Litiges : SAUF OÙ LA LOI L'INTERDIT, LES PARTICIPANTS ACCEPTENT : (1) QUE TOUS LES LITIGES, RÉCLAMATIONS ET CAUSES D'ACTION DÉCOULANT DE LA PRÉSENTE PROMOTION OU DE TOUT PRIX DÉCERNÉ, OU LIÉS À CELLE-CI, SERONT RÉSOLUS INDIVIDUELLEMENT, SANS RECOURS À UN RECOURS COLLECTIF, ET EXCLUSIVEMENT PAR LA COUR DE DISTRICT DE L'OUEST DU WASHINGTON AUX ÉTATS-UNIS POUR LA COUR DE DISTRICT DU DISTRICT EST DU MICHIGAN (DIVISION DU SUD) DES ÉTATS-UNIS OU LA COUR APPROPRIÉE DE L'ÉTAT DU MICHIGAN À OAKLAND COUNTY, AU MICHIGAN, AUX ÉTATS-UNIS; (2) QUE L'ENSEMBLE DES RÉCLAMATIONS, DES JUGEMENTS ET DES DÉDOMMAGEMENTS SERA LIMITÉ AUX FRAIS RÉELS ENCOURUS, Y COMPRIS LES COÛTS ASSOCIÉS À LA PARTICIPATION À CETTE PROMOTION, MAIS EN AUCUN CAS LES HONORAIRES D'AVOCATS ; ET (3) QU'ILS RENONCENT PAR LES PRÉSENTES À TOUS LES DROITS DE RÉCLAMER DES DOMMAGES-INTÉRÊTS INDIRECTS, PUNITIFS, ACCESSOIRES

ET CONSÉCUTIFS ET TOUS LES AUTRES DOMMAGES-INTÉRÊTS, À L'EXCEPTION DES FRAIS RÉELS AINSI QU'À TOUS LES DROITS DE VOIR LES DOMMAGES-INTÉRÊTS MULTIPLIÉS OU AUTREMENT AUGMENTÉS. DE PLUS, EN AUCUN CAS, LES PARTICIPANTS NE SERONT AUTORISÉS À OBTENIR DES DÉDOMMAGEMENTS POUR CE QUI PRÉCÈDE. TOUS LES PROBLÈMES ET TOUTES LES QUESTIONS CONCERNANT LA FORMULATION, LA VALIDITÉ, L'INTERPRÉTATION ET L'APPLICABILITÉ DU PRÉSENT RÈGLEMENT OFFICIEL OU LES DROITS ET DES OBLIGATIONS DU PARTICIPANT ET DU COMMANDITAIRE DANS LE CADRE DE LA PROMOTION SONT ASSUJETTIS AUX LOIS DE L'ÉTAT DU MICHIGAN, AUX ÉTATS-UNIS, SANS ÉGARD AUX RÈGLES CONCERNANT LE CHOIX DE LA LOI APPLICABLE OU LES CONFLITS DE DROIT (QU'IL S'AGISSE DES RÈGLES DE L'ÉTAT DU MICHIGAN OU DE TOUT AUTRE TERRITOIRE) QUI ENTRAÎNERAIT L'APPLICATION DES LOIS DE TOUT AUTRE TERRITOIRE AU DÉTRIMENT DE CELLES DE L'ÉTAT DU MICHIGAN, AUX ÉTATS-UNIS. POUR LES RÉSIDENTS DU QUÉBEC SEULEMENT : TOUT CONTENTIEUX AYANT TRAIT À L'EXÉCUTION OU À L'ORGANISATION D'UN CONCOURS PROMOTIONNEL PEUT ÊTRE SOUMIS À LA RÉGIE DES ALCOOLS, DES COURSES ET DES JEUX AUX FINS DE RÈGLEMENT. TOUT CONTENTIEUX CONCERNANT LA REMISE D'UN PRIX PEUT SEULEMENT ÊTRE SOUMIS À LA RÉGIE, AFIN D'AIDER LES PARTIES CONCERNÉES À ARRIVER À UNE ENTENTE.

NONOBTANT CE QUI PRÉCÈDE, TOUT DROIT AUQUEL VOUS AVEZ DROIT EN VERTU DES LOIS QUI S'APPLIQUENT À L'ENDROIT OÙ VOUS RÉSIDEZ ET AUQUEL IL N'EST PAS POSSIBLE D'Y RENONCER PAR CONTRAT, CONTINUERA DE S'APPLIQUER. CETTE DISPOSITION DE CHOIX DE LOI NE PRIVE PAS LE PARTICIPANT DE LA PROTECTION OFFERTE EN VERTU DES LOIS EN VIGUEUR DANS SON TERRITOIRE DE RÉSIDENCE ET DESDITES DISPOSITIONS AUXQUELLES IL N'EST PAS POSSIBLE DE DÉROGER PAR ACCORD OU EN VERTU DE LA LOI DE SON TERRITOIRE DE RÉSIDENCE.

La Commission européenne prévoit une [plateforme de règlement des différends en ligne](#), à laquelle vous pouvez accéder ici : <http://ec.europa.eu/consumers/odr/>. Si vous souhaitez porter une question à notre attention, veuillez communiquer avec harleycustomersupport@harley-davidson-de.info.

Noter selon la section 36 (1) VSGB (Loi allemande sur le règlement des différends auprès des consommateurs) : Nous n'avons ni l'obligation ni la volonté de participer à des procédures de règlement des différends devant un comité d'arbitrage des consommateurs.

14. Renseignements personnels du participant : Les données personnelles du participant seront traitées par le Commanditaire et l'Administrateur aux fins d'administration de la Promotion. Les renseignements recueillis auprès des participants sont soumis à la politique de confidentialité du Commanditaire (<https://www.harley-davidson.com/ca/fr/footer/utility/privacy-policy.html>). Les données personnelles du participant nécessaires à l'administration des tirages effectués dans le cadre de la Promotion seront recueillies et traitées par le Commanditaire et l'Administrateur aux fins d'administration des tirages de prix et du jeu Gagnez instantanément, de communication avec les gagnants potentiels et de remise des prix. Les participants disposent d'un droit d'accès et d'opposition aux données qui les concernent et d'un droit de correction, de rectification, de restriction ou de suppression de celles-ci, car le droit est qualifié en vertu des lois en vigueur dans certains territoires à tout moment. Ils ont le droit de demander une restriction du traitement de leurs données personnelles ainsi que le droit à la portabilité des données. Les participants peuvent s'opposer au traitement de leurs données personnelles conformément aux lois applicables. Les participants ont le droit de déposer une plainte auprès d'une autorité de surveillance. Les données personnelles des participants seront stockées par le Commanditaire et l'Administrateur sur des serveurs situés aux États-Unis, conformément aux lois et règlements applicables en matière de protection des données. Le transfert de données à caractère personnel vers les États-Unis est soumis à des garanties adéquates, comme le prévoit la politique de protection de la vie privée susmentionnée.

15. Liste de gagnants : Pour consulter la liste des gagnants, [cliquez ici](#) s'il vous plait. La liste des gagnants sera publiée lorsque les gagnants seront confirmés. La liste des gagnants comprendra les prénoms, les initiales de famille et le pays des gagnants ainsi que les prix qu'ils ont gagnés. Les gagnants auront le droit de s'opposer à la publication de ces renseignements ou de demander une réduction de la quantité de renseignements publiés. Le Commanditaire et l'Administrateur devront fournir ces renseignements aux organismes de réglementation pertinents.

16. Courriels liés à la Promotion : Si vous participez à la Promotion, vous recevrez des courriels transactionnels nécessaires à la réalisation de la Promotion, y compris, mais sans s'y limiter, un courriel de confirmation d'inscription. Vous pouvez vous désinscrire quand vous voulez. En vous désinscrivant, vous renoncerez à la réception de tout prix.

© 2022 Merkle Inc. Tous droits réservés.